



# La filière piscicole française : chiffres-clés et structuration

*Salon de l'Aquaponie 09/10/2020*



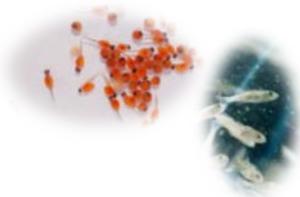
# La production nationale : diversité des espèces



Tonnage annuel		CA (2018) (y compris écloséries)
Truite	39 450 T (2019)	133 780 k€  (y compris écloséries)
Bar	1 450 T (2018)	
Daurade	1 900 T (2018)	
Maigre, saumon, sole, turbot	950 T ( <i>estimation 2018</i> )	
Esturgeon	430 T (2018)	
Caviar	38,5 T (2018)	
Poissons d'étangs	7 000 T ( <i>estimation</i> )	

**51 000**  
tonnes

- de poissons élevés en France en 2018-2019 (salmonidés+poissons marins et esturgeons +poissons d'étangs)



- > 320 millions d'œufs de salmonidés produits dont 50% sont exportés.
- > 101 millions d'alevins de poissons marins : 90% sont exportés

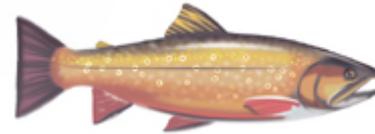
# Les espèces élevées en eau douce



La truite Arc-en-ciel



La truite fario



L'omble de fontaine

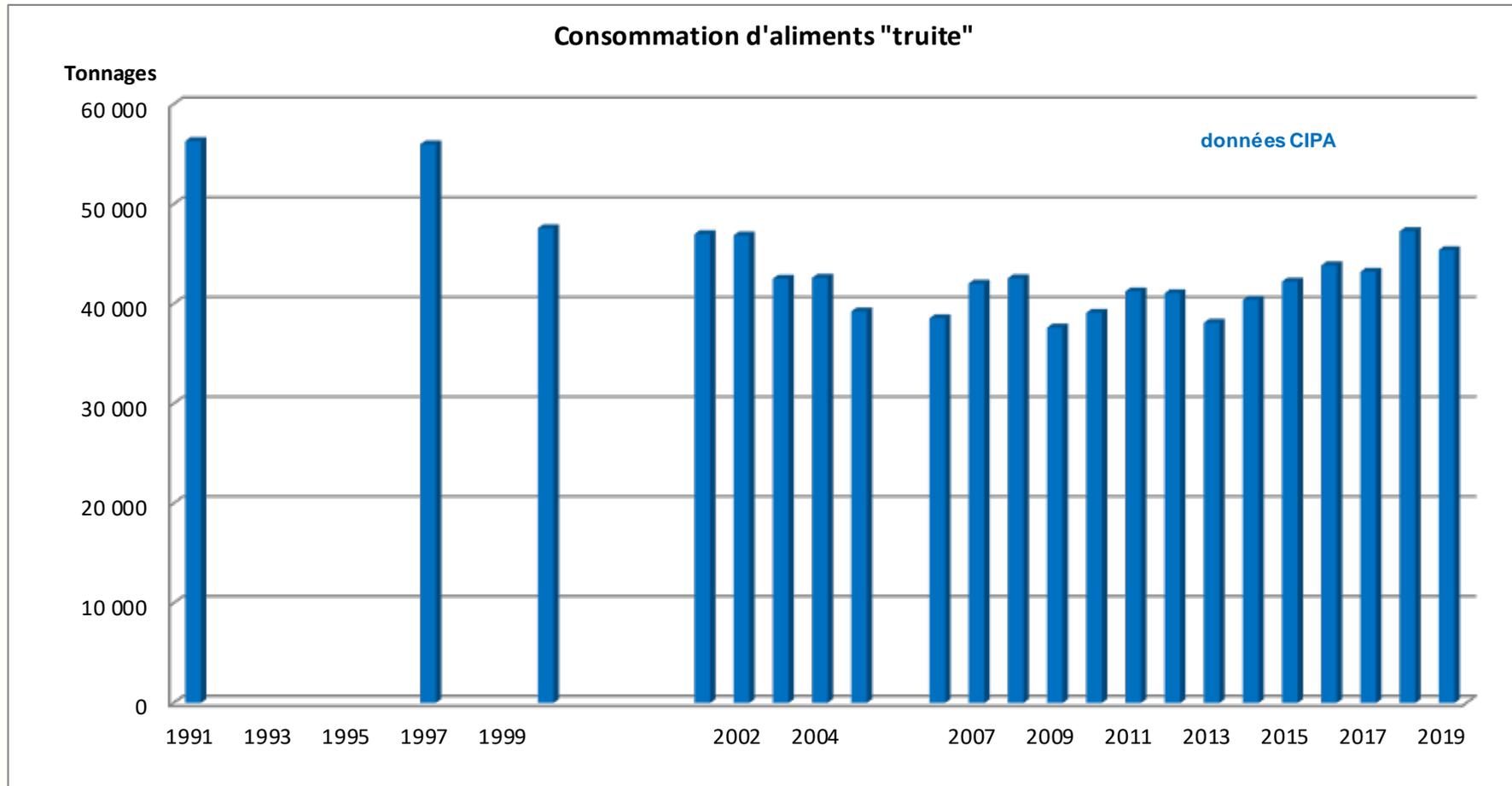


L'omble chevalier



Les piscicultures en eau douce sont implantées sur tout le territoire, dans des départements de montagne, de plaine ou de littoral. Première production piscicole française, la truite est élevée en bassins, installés en dérivation des rivières (2/3 des sites) ou sur source.

# La salmoniculture en eau douce



# La salmoniculture en eau douce

France :  
**1<sup>er</sup> pays producteur** européen de truite élevée en eau douce  
(devant l'Italie et le Danemark)  
(FEAP 2016)

500 sites  
de production

256 entreprises  
commerciales

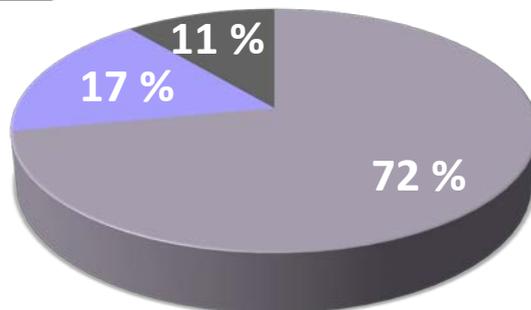
39 450 tonnes  
de truites élevées en eau  
douce en 2018

La truite arc-en-ciel représente **96% de la production**

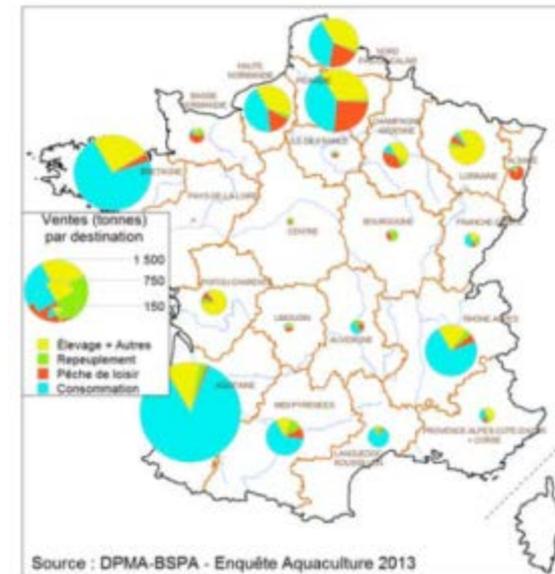
**trois grandes régions** de production qui totalisent **72% de la production nationale** :

- Nouvelle-Aquitaine
- Bretagne
- Hauts-de-France

## Débouchés



- Consommation
- Repeuplement et pêche-loisir
- Entreprises de négoce



# La pisciculture marine

26 sites  
de production



23 entreprises  
commerciales



4 300 tonnes  
de poissons marins  
101 millions  
d'alevins  
en 2018

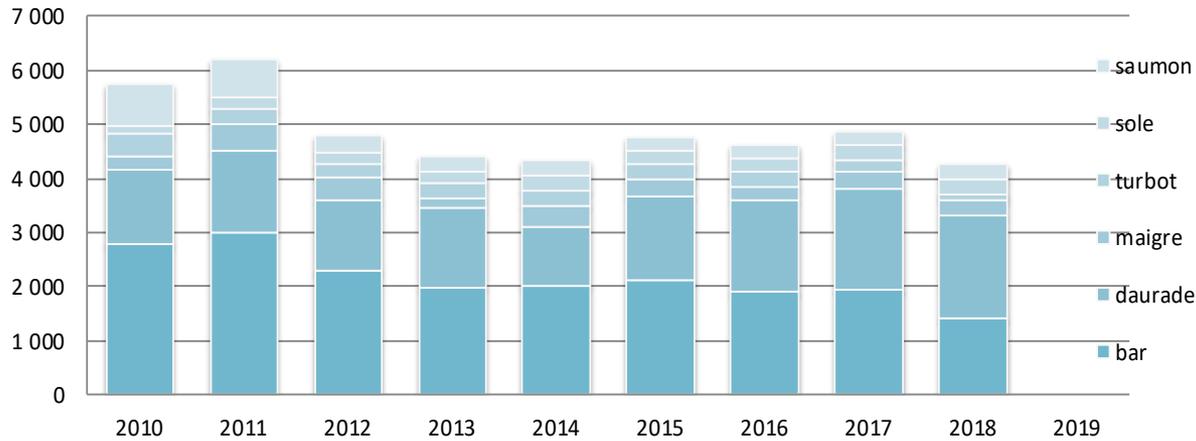
- Les poissons sont **élevés en eau de mer** le long du littoral
  - Dans des bassins à terre (10 ha)
  - Dans des cages en mer (5 ha)

→ des poissons demandés par le consommateur mais une demande satisfaite par les imports



# La pisciculture marine

Production piscicole marine (T)



➔ 10% de la production d'alevins sur le pourtour méditerranéen



Bar



Daurade ou dorade royale



Turbot



Maigre

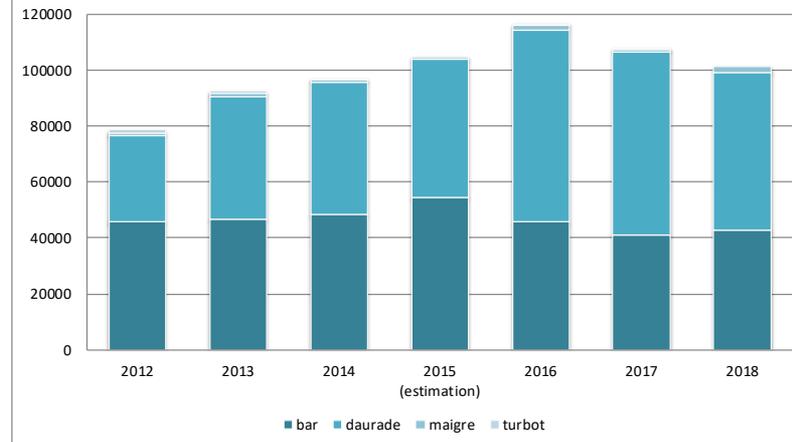


Saumon



Sole

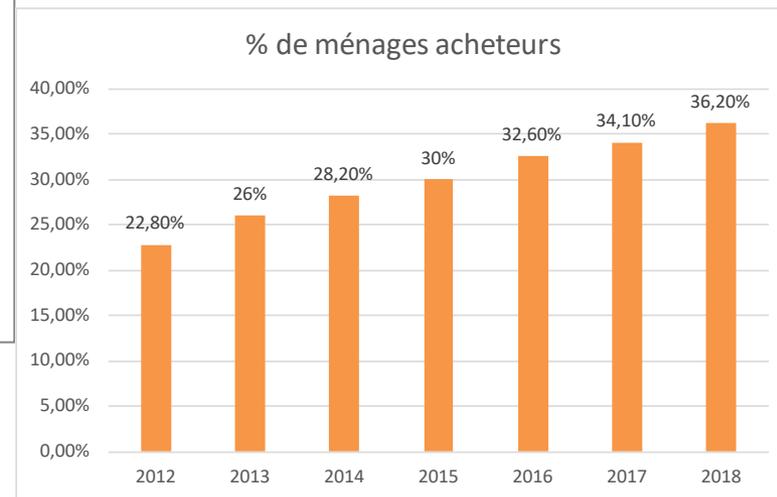
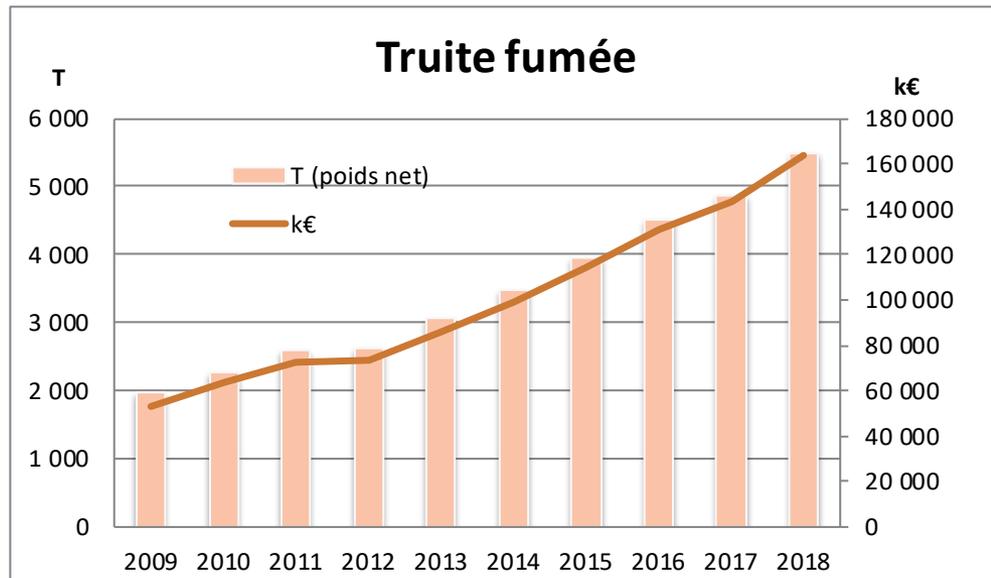
Production d'alevins (en milliers)



# Evolution des produits

en réponse à la demande du consommateur pour des produits prêts à consommer, **développement de la production du marché de la très grande truite** (pavés, truite à fumer)

- ➔ spécialisation des sites de production
- ➔ développement de techniques de transformation spécifiques (désarêtage, ...)



Source : FAM (Kantar WorldPanel)

+ **Truite fraîche** = 4<sup>ème</sup> poisson frais consommé par les ménages (consommation à domicile)

# La pisciculture d'esturgeons

- Au niveau national, cette filière de petite taille mais dynamique est conduite par 7 entreprises et répartie sur 13 sites de production. La production est essentiellement localisée sur des sites proches de la Gironde et de la Dordogne mais quelques autres régions, comme la Sologne, ont également développé cette expertise.
- Elle produit 430 T de poissons et 38,5 T de caviar ce qui place la France parmi les principaux pays producteurs au monde avec l'Italie et la Chine (production mondiale 265 T en 2015).



# Des garanties apportées au consommateur



70% de la production de truite destinée à la consommation

70% de la production de poissons marins



Bar, daurade, maigre, turbot



Truite  
Bar et daurade  
→ Une trentaine de sites, environ 3'500 T



# Les structures professionnelles de la filière piscicole

Fabricants  
d'aliments  
(4 entreprises)



Producteurs  
(salmoniculteurs,  
pisciculteurs marins et  
nouveaux ;  
265 entreprises)



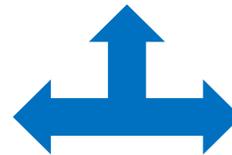
Transformateurs  
de truite  
(50 entreprises)

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES PRODUCTEURS D'ALIMENTS AQUICOLES  
(S.P.P.A.)



-A.T.T.-  
Association des Transformateurs de Truite

Syndicats régionaux de  
salmoniculteurs : SAFCB, SPHdF,  
SPN, SPNE, SPSE, SPSO, SRPF,  
STEB.



Structures  
nationales  
filière étangs

« hors  
périmètre » CIPA



Comité Interprofessionnel des Produits de l'Aquaculture

création en 1997, reconnaissance « interprofession » en 1998, instance de dialogue entre les différents maillons

N.B. : outre-mer « hors périmètre » CIPA

# Le CIPA : missions

- **Anticipe** les évolutions de la filière :



pour s'adapter à l'application des réglementations environnementales et sanitaires en constante évolution



pour proposer un produit de qualité en réponse à la demande, également évolutive, des clients, des consommateurs ... et de la société

- **Représente** la filière auprès des instances :

Nationales



Européennes



- **Communique**/image des produits et des métiers

## Les poissons

Des daurade, merluque, saumon, merlu, truite au thon... il existe un poisson d'appellation pour chaque occasion et chaque envie.  
Détectez les meilleures espèces de vos clients ?



# Stratégie de croissance



# Une filière volontaire et force de proposition

**2011**

Charte d'Engagement pour le Développement Durable de l'Aquaculture Française, signature : profession (CIPA+FFA) /ONEMA, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement.



Charte d'engagement pour le développement durable de l'aquaculture française

## Le plan santé des poissons 2020

Sur la base de ces recommandations, un plan d'actions a été établi dans le but de donner de la visibilité et de la cohérence aux actions qui seront menées.

Ainsi, le « plan santé des poissons 2020 » porte sur les piscicultures françaises et se décline en 3 axes.

Le premier axe : « amélioration du pilotage et de l'encadrement sanitaire » comporte quatre actions. L'une d'elles consiste à associer les différents intervenants au sein d'un comité de suivi national qui a pour objectifs de suivre l'avancée du plan stratégique et d'assurer la représentation de la filière à tous les niveaux de la nouvelle gouvernance sanitaire.

Le deuxième axe : « optimisation des procédures d'agrément zoosanitaire » vise à consolider les bases juridiques de l'agrément zoosanitaire, de définir les axes d'orientation des analyses des risques sanitaires, de finaliser un guide de bonnes pratiques sanitaires et de rendre publiques les informations sanitaires sur les exploitations.

Le troisième axe : « sécurisation d'un haut niveau sanitaire » a pour objectifs, à travers 8 actions,



**2012**  
Commission de Durabilité



**2014**  
plan « santé des poissons 2020 » (DGAL+profession)



**2015**  
officialisation du Plan de Progrès



**2019**  
plateforme « bien-être des poissons » (animation CIPA+CNR BEA)



PLANDEPROGRÈS  
pisciculture



travaux menés avec les partenaires : syndicats piscicoles, ITAVI, INRA, IFREMER, ANSES, ...



## CIPA – COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DES PRODUITS D'AQUACULTURE



**Marine Levadoux**

Directrice

Suivi tous dossiers

01.40.58.68.01 - 06.82.80.87.74

[mlevadoux@cipaquaculture.asso.fr](mailto:mlevadoux@cipaquaculture.asso.fr)



**Claire Van Cuyck**

Chargée de mission

Qualité (cahiers des charges), Suivi des données  
filière, dossiers R&D

01.40.58.68.06 – 06 37 68 64 58

[cvancuyck@cipaquaculture.asso.fr](mailto:cvancuyck@cipaquaculture.asso.fr)



**Mickael Fuhs**

Chargé de mission

Environnement (Plan de progrès)

01.40.58.68.07 – 06.33.95.42.46

[mfuhs@cipaquaculture.asso.fr](mailto:mfuhs@cipaquaculture.asso.fr)



**Yves Roland**

Juriste

Appui juridique et réglementaire tout  
dossier, suivi spécifique FEAMP&PNES

01.40.58.68.02 – 06.31.37.07.90

[yroland@cipaquaculture.asso.fr](mailto:yroland@cipaquaculture.asso.fr)



**Valérie Guérin**

Secrétaire

01.40.58.68.00 - 07.85.05.58.66

[vguerin@cipaquaculture.asso.fr](mailto:vguerin@cipaquaculture.asso.fr)



**Isabelle Lefort**

Comptable

01.40.58.68.04

[ilefort@cipaquaculture.asso.fr](mailto:ilefort@cipaquaculture.asso.fr)



**Véronique Ehanno**

Chargée de communication

06.59.30.24.16

[vehanno@orange.fr](mailto:vehanno@orange.fr)



**Louise Vernier**

Chargée de mission

Bien-être animal, R&D

Tél : 01.40.58.68.03

[lvernier@cipaquaculture.asso.fr](mailto:lvernier@cipaquaculture.asso.fr)

*Merci pour votre attention!*